

INFO UTILE

LA PROTECTION DE VOTRE RÉSERVATION ET DE VOTRE VOYAGE PAR LE FONDS DE GARANTIE

Les derniers clients de Mediterra/Sunworld rentrent normalement : protection solide du monde du voyage par le Fonds de Garantie Voyages et le secteur du voyage

Le weekend des 30-31 octobre, les derniers voyageurs d'Intermed sont rentrés : cela concerne encore 4 pax revenant d'Antalya et 2 pax revenant de Bali. Trois mois après la faillite d'Intermed, le Fonds de Garantie veillait toujours de sorte que ces voyageurs ont pu bénéficier du voyage tel qu'ils l'avaient réservé.

Grâce à l'intervention financière du Fonds de Garantie

- 3 854 voyageurs ont pu partir à destination de la Turquie (ou poursuivre normalement leur voyage),
- 1 935 à destination de la Grèce
- 450 de la Tunisie
- 402 de l'Égypte et
- 329 de l'Indonésie.

Plutôt que d'annuler tous les voyages planifiés, le secteur du voyage était demandeur pour éviter qu'environ 7 000 voyageurs perdent leur voyage. Un voyage alternatif en haute saison était en effet difficile à trouver et les voyageurs ne pouvaient pas non plus si facilement adapter leurs dates de congé.

Néanmoins les voyages de 1 690 personnes ont dû être annulés : le remboursement des acomptes, payés chez Intermed et perdus, est actuellement en cours et sera terminé avant la fin de l'année.

La faillite aura coûté au total une somme d'environ 3,7 millions d'euros : ceci est le plus grand sinistre jamais enregistré par le Fonds de Garantie en ses 15 années d'existence (en 2005 Atex a causé le second sinistre en importance: 350 000 euros ...).

Pour amortir un tel choc financier, le Fonds de Garantie est lui-même réassuré auprès de Coface et a accumulé pendant 15 années les réserves nécessaires.

La protection optimale du voyageur est particulièrement marquante en Belgique : en début d'année c'étaient les organisateurs de voyages qui compensaient au maximum les conséquences du nuage de cendres.

Si une grève survient dans le pays ou à l'étranger, les organisateurs de voyages et les agences de voyages offrent leur assistance et cherchent des solutions. Et lorsque, en haute saison, le 5^e plus grand tour opérateur belge, soit Intermed, fait faillite, aucun voyageur n'est bloqué et aucun voyageur ne subit de perte financière.

On peut ainsi continuer à énumérer encore de nombreux avantages du tourisme organisé. Réservez un voyage auprès d'une agence de voyages disposant d'une licence, et profitez de votre voyage sans soucis! Le Fonds de Garantie Voyages, créé par le secteur du voyage, continue à veiller sur votre argent .